

■ **Compagnie Financière Rupert**, précédemment à Zug, société en commandite par actions (FOSC du 11.10.1994, p. 5611). Nouveau siège: Genève, boulevard James-Fazy 8. Statuts originaires du 08.06.1993; nouveaux statuts du 29.08.2003. But: acquisition, détention et administration de participations à d'autres sociétés ainsi que financement d'entreprises affiliées. Les 52'200 actions de CHF 750, nominatives, sont liées selon statuts. Capital: CHF 39'150'000, entièrement libéré, divisé en 52'200 actions de CHF 750, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Administration: Rupert Johann Peter, d'Afrique du Sud, à Zug, avec signature individuelle, et Rupert Anthony Edward, Rupert Jacobus Albertus, et de la Harpe Hertzog Edwin, tous trois d'Afrique du Sud, à Stellenbosch, ZAF, lesquels n'exercent pas la signature sociale. Contrôleur: Aeschmann Jean-Paul, de Lützelflüh, à Collonge-Bellerive.

Journal no 12577 du 05.11.2003
(01254808 / CH-170.8.000.003-5)